

# Les maux qui courent

Bulletin de santé publique, région des Laurentides  
destiné aux professionnels de la santé

Vol. 13 N° 2 Mars 2006

## Le suicide, un processus réversible!

par Nadine Ducharme, agente de planification et de programmation sociosanitaire



En moyenne **90 personnes se suicident dans la région chaque année**. De plus, les études estiment qu'il y a **entre 50 et 100 tentatives de suicide pour chaque suicide complété**.

Afin de **renforcer le potentiel de chacun des membres de la communauté** dans la prévention du suicide, la Direction de santé publique des Laurentides présentait aux CSSS de la région, le 10 février dernier, le **Programme-cadre de formation de citoyens et d'intervenants** intitulé «**Tous ensemble pour la vie**». Ce programme, qui s'adresse autant aux **professionnels de la santé** qu'à la **population**, offre de la formation adaptée au rôle de chacun. Il existe depuis presque quatre ans dans le territoire du CSSS d'Antoine-Labelle. Les gestionnaires des autres CSSS de la région seront aussi appelés, dans les prochaines années, à déployer ce programme dans leur territoire et vous en serez alors informé.

Au Québec, le suicide est responsable d'environ 1400 décès par année, soit 4 décès par jour. Au cours de la période de 1996 à 1998, le Québec a enregistré le troisième plus haut taux de mortalité par suicide chez les hommes, tout juste après la Finlande et l'Autriche, et le sixième plus haut taux chez les femmes. Selon l'Association québécoise de prévention du suicide, plus de 780 000 personnes sont touchées par le suicide chaque année : 63 000 tentent de se suicider, 184 000 pensent à se suicider, 10 000 vivent un deuil suite à un suicide et pas moins de 530 500 proches sont concernés.

### L'urgence suicidaire

Si on soupçonne qu'une personne présente des idées suicidaires, il ne faut pas craindre d'**aborder la question directement** afin de cerner le problème et de désamorcer la crise. Outre certaines questions qui aident à préciser le potentiel suicidaire, la létalité du moyen envisagé, l'ambivalence et le degré de désespoir de la personne, une évaluation sommaire du risque suicidaire peut se faire en utilisant le **COQ : Comment, Où et Quand**.

#### Trois niveaux d'urgence :

- faible** : la personne présente une idéation suicidaire sans toutefois envisager de passer à l'acte;
- moyen** : le COQ prend forme mais est imprécis, et le passage à l'acte est envisagé dans plus de 48 heures;
- élevé** : le COQ est précis, aura lieu dans les 48 heures et le plan est établi.

En présence d'un **niveau d'urgence faible**, l'**accompagnement** est nécessaire afin que la personne bénéficie de toute l'aide requise rapidement. On tente de briser son isolement en mobilisant les membres importants de son entourage et en demandant l'aide d'autres intervenants. De plus, on informe la personne et son entourage des ressources existantes telles que :

la **ligne 1-866-APPELLE** du Centre de prévention du suicide Le Faubourg

l'**accueil psychosocial** ou le **service de crise** du CSSS du territoire.

Lorsque le **niveau d'urgence** est **élevé** et que le patient ne veut pas s'engager dans un plan de traitement, l'hospitalisation est souvent nécessaire : à cet effet, la **Loi P38** sur la protection de la personne qui présente un danger pour elle-même ou pour autrui prévoit qu'on doit s'assurer que la personne est prise en charge rapidement.

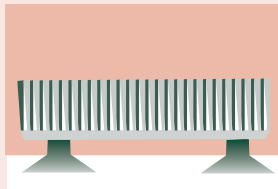
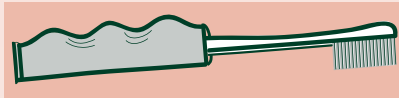
**Avant de passer à l'acte, la majorité des personnes suicidaires consultent un professionnel de la santé pour des problèmes physiques ou psychologiques associés à leur détresse.**

# L'hygiène bucco-dentaire en gériatrie

par Paul Massicotte, dentiste-conseil

Les personnes âgées peuvent éprouver de la difficulté à assurer leur hygiène bucco-dentaire, handicaps physiques, déficits cognitifs et troubles visuels y contribuant. À cet égard, les **ergothérapeutes du soutien à domicile des CSSS** sont une ressource importante dans l'**adaptation d'instruments permettant aux personnes âgées d'assurer leur hygiène bucco-dentaire** de façon autonome et adéquate:

augmentation du diamètre du manche de la brosse à dents par l'utilisation d'une poignée de bicyclette, ventouses pour stabiliser une brosse à dentier sur l'évier ou utilisation d'une brosse à ongles pour permettre aux personnes hémiplegiques ou handicapées d'effectuer seules le brossage de leurs prothèses dentaires ne sont que quelques exemples.



Les personnes âgées vivant à domicile doivent être encouragées à visiter leur dentiste annuellement. D'autre part, les centres d'hébergement pourvus d'un dentiste au sein de l'équipe multidisciplinaire peuvent mettre sur pied des programmes personnalisés d'hygiène bucco-dentaire basés sur les capacités et les limites des résidents, l'évaluation de leur état buccal et les contraintes de temps et de personnel.

## Ne pas oublier que...

► le **massage quotidien des gencives et de la langue** est important pour assurer une bonne circulation sanguine dans ces tissus, particulièrement chez les personnes âgées porteuses de prothèses :

- le massage des gencives s'effectue avec une brosse à dents, dans un mouvement de va-et-vient vertical de bas en haut pour la gencive inférieure et à l'inverse pour la gencive supérieure
- les gratte-langues sont utiles pour déloger la plaque souvent enfouie jusqu'à la base des papilles, laquelle contribue à l'halitose et à la diminution de la perception gustative

► **les prothèses dentaires ne devraient être portées que lorsque nécessaire** : en effet, les prothèses compriment les gencives et l'os sous-jacent qui s'amenuise avec le temps entraînant une déformation des mâchoires.

## Quelques problèmes particuliers

### Le patient confus

Certaines adaptations permettent de maintenir la bouche du patient ouverte lors des soins d'hygiène, par exemple des abaisse-langue entourés de sparadrap.

### Le patient dysphagique ou inconscient

Pour ces patients, il est recommandé d'utiliser une brosse à dents munie d'une succion et d'éviter l'utilisation de pâte dentifrice afin d'en prévenir l'aspiration.

### Le patient en phase terminale

L'hygiène bucco-dentaire de ces malades vise un sentiment de mieux-être en réduisant l'assèchement des muqueuses et en diminuant la sensation de soif.

## Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS)

### Un quatrième centre de dépistage désigné dans la région des Laurentides

par Marie Ménard,  
coordonnatrice administrative du PQDCS

Depuis le 15 novembre dernier, la région des Laurentides compte un quatrième centre de dépistage désigné (CDD) sur son territoire. En effet, le CSSS des Sommets a obtenu l'accréditation du Programme canadien d'agrément en mammographie ainsi que la certification du Laboratoire de santé publique du Québec, et il y a eu parution à cet effet dans la Gazette officielle du Québec en août 2005. Grâce à ce nouveau centre, les femmes de 50 à 69 ans qui habitent le territoire desservi par le CSSS des Sommets pourront participer au Programme québécois de dépistage du cancer du sein, et ce, à proximité de leur domicile. Rappelons que le PQDCS invite par lettre les femmes de 50 à 69 ans à passer une mammographie de dépistage tous les deux ans.

Les trois autres centres de dépistage désignés dans la région sont le CSSS d'Antoine-Labelle (Centre Mont-Laurier), le CSSS de Saint-Jérôme et la Clinique de radiologie Saint-Eustache. Dans la cadre de ce programme, le CSSS du Lac des Deux-Montagnes agit à titre de centre de référence pour investigation désigné (CRID).

► **Pour toute information concernant le PQDCS, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de coordination des services régionaux en composant le 450 432-8728.**

### Les maux qui courent

**Responsable de la publication**  
Denise Décarie, médecin-conseil

### Lecture

Gilles Chaput, service des communications  
Jean-Luc Grenier, médecin-conseil  
Caroline Duchesne, infirmière

### Publication

Direction de santé publique  
1000, rue Labelle, Saint-Jérôme Qc  
J7Z 5N6

### Information et urgence

Tél.: 450 436-8622  
Télec.: 450 569-6305

Ce bulletin est aussi disponible à l'adresse suivante:  
[www.rssss15.gouv.qc.ca](http://www.rssss15.gouv.qc.ca)

Agence de la santé  
et des services sociaux  
des Laurentides

Québec

Direction de santé publique

Source : Massicotte P., en collaboration avec le Dr N. Blouin. *Précis pratique de gériatrie*, 2<sup>e</sup> édition, 1997, chapitre 48, FMOQ/EDISEM/Maloine.